

Des achats responsables, levier de nos engagements sociétaux et environnementaux

Investi d'une mission de service public, à destination en particulier des plus fragiles, Pôle emploi mène une politique d'achats responsables exemplaire.

Acheter, c'est d'abord satisfaire nos besoins pour bien fonctionner et enrichir notre offre de services de prestations complémentaires au bénéfice des demandeurs d'emploi.

Depuis plusieurs années, Pôle emploi s'engage pour que sa politique d'achat soit responsable, tant sur le plan environnemental que sociétal.

LES ACTIONS MENÉES EN 2017

RESPECTER SES DÉLAIS DE PAIEMENT : UNE PRATIQUE D'ACHAT RESPONSABLE

En 2017, la direction comptable a démarré le projet d'optimisation du pilotage des délais de paiement. Des actions ont d'ores et déjà été menées auprès de la DSI afin d'harmoniser et de sécuriser nos processus. Par ailleurs, l'ambition de ce projet est d'adhérer à l'observatoire des délais de paiement. Celui-ci produit chaque année un rapport qui examine les conditions des délais de règlement des paiements inter-entreprises, et récompense les entreprises du secteur public respectant les plafonds légaux de délais de paiement.

UN ENGAGEMENT SOCIÉTAL EN COHÉRENCE AVEC NOS MISSIONS

La politique d'achat de Pôle emploi s'inscrit dans l'ambition portée par l'État en matière de responsabilité des achats publics. En effet, à côté des objectifs économiques « historiques », les objectifs dits « sociétaux » de l'achat public ont émergé ces dernières années sous l'impulsion du législateur*.

Pôle emploi a inscrit ces principes en 2015 dans sa convention tripartite État / Unédic / Pôle emploi et dans son projet stratégique 2020.

* Le code des marchés publics a promu des ambitions nouvelles au profit de la protection de l'environnement, des PME ou des personnes en difficulté d'insertion.

RÉDUIRE NOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Bien que la majorité des marchés de Pôle emploi concerne des prestations intellectuelles ou des prestations de service, Pôle emploi intègre des clauses et des critères environnementaux sur des marchés pour l'ensemble des régions, comme par exemple les marchés du nettoyage, du multi-technique, du tri des déchets, des espaces verts ou encore des fournitures de bureau. En 2017, la part des marchés de plus de 200 000 euros par an avec une condition d'exécution environnementale s'élève à 22 %.